



Moury Construct SA : Rachat d'actions propres

Ans, le 16 avril 2026.

Conformément à l'article 8:4 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Moury Construct annonce avoir acquis le 9 et 10 avril 2026, sur Euronext Brussels, 175 actions propres aux conditions reprises dans le tableau ci-dessous pour un total de 131.478 €.

Ces opérations de rachat ont été effectuées en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

Détail de l'opération :

Date	Nombre d'actions	Cours d'acquisition moyen (€/action)	Prix total (€)
9 avril 2026	50	746,00	37.300
9 avril 2026	75	745.04	55.878
10 avril 2026	50	766,00	38.300

Suite à ces opérations, Moury Construct détient 5.730 actions propres sur un total de 400.585 actions, ce qui représente 1,43% du total des actions émises.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet

Directrice Financière

Rue des Anglais 6A

B-4430 Ans

Tél : 04/344 .72.11

E mail : investisseurs@moury-construct.be Site : www.moury-construct.be